

Agréé par le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative sous le n° 94-S-130



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE : CD33

CLUB VALLEE DE L'ISLE PECHE



Assemblée générale ordinaire Vallée de l'Isle Pêche 2017

<u>Membres du club présents</u>: Morand Rémy; Goncalves Alexandre; Leroy Philippe; Loches Christian; Colombo Vianney; Leyssalles Ludovic; Blanchier Alexandre; Blanco Tony; Duniaud Frédéric; Telman Philippe; Duprat Anthony; Caloyanni Frédéric; Baillet Pierre.

<u>Membres du club absents</u>: Sailly Christophe (excusé); Ortega Alain (excusé); Guilhem Alain (excusé); Arnouil Yann (excusé); Holderbaum Michel (excusé); Arnouil J.Claude; (excusé); Meynet Serge (excusé).

Présents également, non membres du club : Guillet Bruno, Président pécheurs Abzacais

Le dimanche 7 janvier 2017 Salle des Pécheurs Abzacais

Ordre du jour

Merci dans un premier temps aux Pécheurs Abzacais représentés par leur Président Bruno Guillet pour le prêt de la salle pour cette assemblée générale annuelle du club.

Année 2017

- o Bilan moral 2017:
 - La saison 2017 permet de comptabiliser 17 licenciés au club, ce qui fait des VIP l'un des plus gros clubs d'Aquitaine.
 - L'année 2017 a été marquée en tout premier lieu par le départ de Michel Chapellet en tout début de l'année. En hommage à sa longue carrière de pécheur de compétition, Le challenge VIP est devenu le challenge Michel Chapellet. Nous procèderons tout à l'heure à la proclamation officielle de résultats.
 - Pour le concours des VIP Critérium et les 6 autres épreuves, de vifs remerciements également à Philippe Leroy, Alexandre Goncalves Jean-Claude Arnouil, Christophe Sailly et pardon pour les éventuels oublis pour la collecte des lots et surtout la gestion de ceux-ci. Ces épreuves (Concours Critérium et concours en rivière) nous permettent de collecter quelques fonds grâce à la bourriche et la buvette. Nous avions en prévision de ces épreuves, acheté des lots en saisissant des opportunités de soldes et/ou bonnes affaires, certains issus de dons, et d'autres qui dataient de l'an dernier, lots non utilisés, des investissements les plus faibles possibles, des dons, et une gestion appliquée nous ont permis de doter tous nos concours pour toutes les personnes, de faire des verres de l'amitié à chaque épreuve et de gagner un peu d'argent pour aider les pécheurs dans les déplacements.
 - Le challenge 2017 s'est déroulé cette année correctement, malgré de grosses difficultés dues cette année encore aux conditions de sécheresse qui ont impacté considérablement la rivière, nous amenant à décaler des concours, ou les organiser au lac des 5 chemins. Merci aux pécheurs Abzacais pour cela. Le challenge VIP est devenu le challenge Michel Chapellet...
 - La participation moyenne de nos concours a été de 24 participants (Min 12 et Max 33). Ce qui n'est pas si mal pour des « petits concours du samedi ». Les inquiétudes Vs l'an dernier ont été levées, merci à ceux qui étaient là. Nous reparlerons de ce challenge dans les perspectives de l'année 2018.
 - Un petit mot dans ce bilan moral à destination de Yann Arnouil et son titre de Champion de France 2ème division minime! (Bravo aussi au coach!)
 - Enfin, le président rappelle que la politique en place d'ouverture à tous et toutes du club est toujours de mise dans le respect de tous en général et des valeurs qui animent ce club en particulier.



Agréé par le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative sous le n° 94-S-130



Comite Departemental de la Gironde : CD33

CLUB VALLEE DE L'ISLE PECHE

- Je tiens à saluer la collaboration parfaite et efficace entre les Pécheurs Abzacais et les VIP. Nous sommes toujours sur de bonnes bases, gagnant/gagnant et cela donne d'excellents résultats. Merci à tous les membres de cette Appma pour leur travail, leur disponibilité et leur gentillesse.
- Mot de Bruno Guillet, Président des pécheurs Abzacais.
- Nous enregistrons le départ de Sébastien Dubreuil vers un autre club
- Il y a quatre candidatures pour adhérer au club des pécheurs de compétition VIP. Alain Ortéga, Anthony Duprat,
 Frédéric Caloyanni et Pierre Baillet
- présents ce jour pour découvrir le club dans un premier temps, aider et participer dans la mesure de leurs disponibilités.

Bilan moral approuvé à l'unanimité

Bilan sportif 2017

PALMARES VIP 2017 épreuves nationales et régionales

Nom et Prénom	Ligue au Coup	2me DIV. Minimes	1ère DIV. Minimes	Ligue moulinet	Finale Club	3DIV moulinet	Cht Aquitaine CLUB	Vet 3div	Vet 2div
LIEU	Barthes Biron 64	Ambares 33	Miré 49	Mugron 40	St Quentin 02	Anzème 03	Périgueux 24	Ayron 86	St-Pardoux 87
ARNOUIL Jean-Claude					55		2		
BLANCHIER Alexandre					55		2		
ARNOUIL Yann		1	15						
COLOMBO Vianney				7				4	31
DUNIAUD Frédéric							9		
GONCALVES Alexandre	31			13					
LEROY Philippe					55		2	6	8
LEYSSALLES Ludovic							9		
LOCHES Christian					55		2		
MORAND Rémy	32			1		26	9		
SAILLY Christophe					55		9		
TELMAN Philippe							9		
DUBREUIL Sébastien							2		

PALMARES VIP 2017 épreuves départementales

Nom et Prénom	2me division	1re division	Moulinet	GN	Critérium coup
LIEU	Ludon Médoc	Ambares	Abzac	Blanquefort	concours
ARNOUIL Jean-Claude	19	21			26
BLANCHIER Alexandre		17			
ARNOUIL Yann					91
COLOMBO Vianney	15	10	1		
DUNIAUD Frédéric					16
GONCALVES Alexandre		11	5		86
LEYSSALLES Ludovic				1	1
MORAND Rémy		13		3	14
SAILLY Christophe	11				53
TELMAN Philippe					29
BLANCO Tony			14		47
DUBREUIL Sébastien		19			15



Agréé par le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative sous le n° 94-S-130



Comite Departemental de la Gironde : CD33 Club vallee de l'Isle Peche

Le Challenge Michel Chapellet

7 concours répartis sur l'année ont accueilli en moyenne 24 pécheurs, soit un total de 169 participations au cumul.

<u>Un rappel important</u>: le club VIP est licencié à la FFPSC. Nos statuts impliquent que la participation aux épreuves que nous organisons en notre nom est assujettie au fait d'être licencié. Je sais que certaines Appma, certains clubs, voire même la CED33 « s'assoient » sur cette obligation statutaire. Je sais que certains non-licenciés aimeraient participer à ces concours. En cas de problème grave, c'est la responsabilité du club qui serait engagée, et celle du président à titre personnel en particulier sans couverture d'assurance de la fédération. Le choix n'existe donc pas. Si ce sont les VIP qui organisent, seuls les licenciés participent.

C'est la loi fédérale à laquelle <u>nous adhérons de fait</u> en tant que club.

Nous nous sommes battus tant bien que mal face aux évènements climatiques et notamment l'absence de pluie cette année et donc une rivière souvent basse, sans courant. On sait que dans ces conditions, la pêche devient très difficile, c'est pourquoi nous nous sommes « expatriés » vers le lac des 5 chemins, souvent bas aussi, mais où le poisson répond quand même à nos sollicitations.

Une enveloppe pour les 6 premiers est prévue pour la dotation de ce challenge ainsi que de l'amorce pour les 5 autres pécheurs éligibles à ce classement. Le budget est pris sur la cote part prélevée à chaque concours (un peu comme les challenges Sensas et la finale) 15% du montant des inscriptions à chaque concours soit 280 € arrondi.

Le classement définitif du challenge VIP 2017 est le suivant, 11 pécheurs ont eu 5 marques :

		che sam	zac 5 mins nedi 5 s 2016	Α	ère Isle bzac avril	Ab	re Isle ozac avril	che	eac 5 mins n 2017	che 2 sept	zac 5 mins tembre 017	Abzo chen 7 octobi	nins	che 1 nov	ac 5 mins embre 017			
CLT	NOM	PDS	CLT	PDS	CLT	PDS	CLT	PDS	CLT	PDS	CLT	PDS	CLT	PDS	CLT	Nbr	Pds total	Pts total
1	SAILLY Christophe	1400	déc18	2310	3,0	340	8,0	900	déc11	2690	3,0	3740	2,0	1810	5,0	5,0	13190	21,0
2	CZWARTEK J.Bernard	1560	déc15	2240	5,0	660	7,0	2180	1,0	1150	déc12	2020	5,0	400	6,5	5,0	10210	24,5
3	POTTELET Stéphane	3080	4,0					1080	8,0	4250	4,0	2210	4,0	1670	9,0	5,0	12290	29,0
4	CAMY-PEYRET Mathias			5200	1,0	200	14,0	1130	5,0	1550	9,0			2890	2,0	5,0	10970	31,0
5	DUNIAUD Frédéric	2790	5,0	480	déc18,5	680	5,0	940	9,0			840	7,0	1100	11,0	5,0	6830	37,0
6	BONI-AURENSAN Patrice	3510	2,0	1340	4,0	10	déc22			1090	16,0	220	11,0	3060	8,0	5,0	9230	41,0
7	DUBREUIL Sébastien	2090	6,0	440	déc20			910	10,0	2210	10,0	310	10,0	190	16,0	5,0	6150	52,0
8	BIGOT Joseph	3200	3,0	1040	14,0	360	6,0	0	17,0	1280	13,0			170	déc21	5,0	6050	53,0
9	GONCALVES Alexandre	1680	14,0	690	15,0	10	20,0			2190	8,0	2610	3,0	340	déc25	5,0	7520	60,0
10	LOCHES Christian	530	30,0	780	16,0	1060	1,0	820	12,0	2030	6,0					5,0	5220	65,0
11	THIBAUD J.Marie	910	27,0	1780	7,0	180	13,0	1410	4,0					10	22,0	5,0	4290	73,0

A souligner une participation vraiment active de tous les pécheurs du club dans la vie sportive départementale, régionale et nationale (Concours, championnats et grandes épreuves) dans la mesure du maximum des possibilités de chacun. L'objectif sera bien évidemment de faire encore mieux l'année prochaine, d'arriver à franchir des paliers individuellement et par équipe.

Bilan sportif approuvé à l'unanimité



Agréé par le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative sous le n° 94-S-130



Comite Departemental de la Gironde : CD33

CLUB VALLEE DE L'ISLE PECHE

Bilan financier 2017 par Christophe Sailly présenté par Vianney Colombo en l'absence (excusée) du trésorier.

VALLEE DE L'ISLE PECHE COMPTE D'EXPLOITATION 2017 05/01/2018

	DEPENSES/CHARGES				RECETTES/PRODUITS	
and the	DEPENSES TOTALES	1 271,74 €	Mark The	SOL.	DE TRESORERIE AU 03/01/2018	689,33 €
1	SOLDE TRESORERIE AU 01/01/2017	107,07€	7	-	RECETTES TOTALES	1 854,00 €
DETAIL	DEPENSES		DETAILS	RECETTES		
IA	60 Achats	169,74 €	IA	70 Produit	s des activités	396,00
IA	61 Services extérieurs	0,00 €	IA	74 Subver	ntions d'exploitation	0,00 €
					=> 7410 - Etat	0,00 €
IA	62 Autres services extérieurs	200,00 €			=> 7440 - Collectivités territoriales	0,00€
					=> 7460 - Organismes sociaux	0,00 €
IA	63 Impôts, taxes et versements assimilés	0,00€				
			IA	75 Autres	produits de gestion courante	1 458,00 €
IA	64 Charges de personnel	0,00€				
			IA	76 Produit	s financiers	0,00 €
IA	65 Autres charges de gestion courante	902,00€				
					TOTALI	1 854,00 €
IA	66 Charges financières	0,00€				
			IIA	77 Produit	s exceptionnels	0,00 €
	TOTALI	1 271,74 €				
			IIA	78 Reprise	sur amortissements et provisions	0,00 €
IIA	67 Charges exceptionnelles	0,00 €				
					TOTALII	0,00 €
IIA	68 Dotation aux amortissements et provisions	0,00 €				
					A = Total des Produits directs (Total I + Total II)	1 854,00 €
	TOTALII	0,00€				
			В	87 Contrib	utions volontaires en nature	0,00 €
	A = Total des charges directes (Total I + Total II)	1 271,74 €			B = Total des contributions volontaires	0,00€
В	86 Emploi des contributions volontaires	0,00 €				-,
	B = Total des contributions volontaires	0,00€				
	TOTAL DES CHARGES (A + B)	1 271,74 €			TOTAL DES PRODUITS (A + B)	1 854,00 €

LES VERIFICATEURS AUX COMPTES

TRESORIER V.I.P. christophe SAILLY

Le compte d'exploitation de l'année 2017

Ci-dessous la répartition des aides aux déplacements.

La somme disponible était de 520 € pour la participation du club aux frais de. La prime « jeune » est conservée. Une avance de 200€ a été débloquée pour l'équipe des VIP (finale des Clubs à St-Quentin).

Je voulais remercier plus particulièrement J.Claude Arnouil ; Philippe Leroy ; Christophe Sailly ; Alexandre Blanchier et Christian Loches qui ont été non seulement l'équipe présente à St-Quentin, mais aussi ceux qui ont fait du Championnat au moulinet départemental qui s'est déroulé au lac des 5 chemins, une vraie réussite sur le plan de l'intendance.

Nom et Prénom	3DIV moulinet	Finale Clubs	CHT France JEUNE	Vet 3div	Vet 2div	Kilomé	rage établi par	TOTAL					
LIEU	Anzème 03	St Quentin 02			Miré 49	Ayron 86	St- Pardoux 87	KMS	SOMME TOTALE	Primes	A payer	Déjà versé	Chèque
ARNOUIL Jean-Claude		730 kms				1460 kms	66€		66€	40 €	26€		
BLANCHIER Alexandre		779 kms				1558 kms	71€		71€	40 €	31€		
ARNOUIL Yann			420 kms			840 kms	38€	50€	88€		88 €		
COLOMBO Vianney				200 kms	200 kms	800 kms	36€		36€		36€		
LEROY Philippe		723 kms		210 kms	210 kms	2286 kms	103€		103 €	40 €	63 €		
LOCHES Christian		696 kms				1392 kms	63€		63 €	40 €	23 €		
MORAND Rémy	290 kms					580 kms	26€		26€		26€		
SAILLY Christophe		735 kms				1470 kms	67€		67€	40 €	27 €		



Agréé par le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative sous le n° 94-S-130



Comite Departemental de la Gironde : CD33

CLUB VALLEE DE L'ISLE PECHE

Frédéric Duniaud et Ludovic Leyssalles vérifient les comptes et valident ceux-ci.

Après règlement des frais de déplacements (320€), de la dotation du challenge (200€), de l'achat des pesons électroniques (10€) et du fond de caisse (18€). Le solde en caisse est de 141,33€ à ce jour.

Quitus donné au trésorier et Bilan financier approuvé à l'unanimité.

Année 2018

- LES LICENCES tarif licence et cotisation club à confirmer lors de l'AG de la CED33.
- LES ACTIVITES

En 2018, dans le cadre de la charte de la CED33 signée par tous les clubs de Gironde, les VIP n'auront en charge l'organisation d'aucune épreuve car cela revient environ tous les deux ans.

Nos concours... L'AG maintient l'organisation de nos concours (7 dans l'année) et donc de notre challenge Michel Chapellet. Maintient également du concours critérium, Le 4 Mars semble une bonne date

Pour se faire, charge à chacun de trouver des lots (toute nature : objet en relation avec la pêche, vin, etc.) moins nous investirons financièrement dans les dotations de ces concours, plus nous pourrons indemniser les déplacements ou favoriser la pêche de compétition des jeunes du club.

Concernant ces concours : tous ceux qui ont participé ont constaté que tout était organisé, à priori, « aux petits oignons ». Je renouvelle mes remerciements à J.Claude, Philippe et Alexandre pour la collecte et la gestion des lots ; Christophe et J.Claude pour l'aide importante dans l'organisation des buvettes et aussi Bruno Guillet pour son aide précieuse lors de toutes les pesées.

Je voudrais quand même attirer l'attention de tous sur le fait que je n'ai pu participer aucun de ces concours.

Le « il faut bien qu'il y en ai un qui se sacrifie pour organiser » doit concerner tout le monde... Il faudrait que cela évolue... Je pourrai toujours prendre en charge les inscriptions et le piquetage... mais je voudrais aussi participer à ce chalenge qui me tient à cœur pour des raisons que chacun pourra comprendre. J'attends donc vos propositions.

Une demande émanant de plusieurs d'entre vous fait état de varier davantage les parcours...

Nous avons 7 concours dans l'année, les propositions sont :

- 1. Laubardemont (le premier)
- 2. Les Estiers (tant qu'il n'y a pas trop d'herbes!)
- 3. Pont d'Abzac (tant qu'il n'y a pas trop d'herbes!)
- 4. Rivière Fagnard... autre...
- 5. Etang de Lauvirat
- 6. Le LARY
- 7. Les 5 chemins
- Une autre demande porte sur l'organisation d'une ou deux américaine « marathon » avec pause/repas. Cela fonctionne bien ailleurs... Il faudra trouver une date et des organisateurs...!

La validation des dates/lieux/ organisation sera entérinée au fil de l'eau en fonction des calendriers incontournables.

- LES EQUIPES organisation et gestion Statu quo... Comme en 2017.
- Questions diverses...

Fin de l'assemblée générale ordinaire.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire. Apéritif offert par les pécheurs Abzacais.

Le_Président : Vianney Colombo